



**HAL**  
open science

## Les champs professionnels de la conception, Actes du séminaire Forces et tendances de la maîtrise d'oeuvre

Véronique Biau

► **To cite this version:**

Véronique Biau. Les champs professionnels de la conception, Actes du séminaire Forces et tendances de la maîtrise d'oeuvre . Forces et tendances de la maîtrise d'oeuvre, Mar 1992, Paris, France. halshs-01711493

**HAL Id: halshs-01711493**

**<https://shs.hal.science/halshs-01711493>**

Submitted on 21 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FORCES ET TENDANCES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

ACTES DU SEMINAIRE  
DES 24 ET 30 MARS 1992

Actes de séminaire



**EUROREX**  
Euro Conception

Plan Construction et Architecture



## Les champs professionnels de la conception

Véronique BIAU  
Urbaniste de l'Etat  
Centre de Recherche sur l'Habitat.

La conception architecturale peut donner lieu, et donne lieu de fait ces dernières années, à des analyses revêtant des orientations assez différentes : on peut entrer dans la question par les œuvres, on peut se centrer sur le rapport entre l'auteur et son œuvre, le travail même de projection et ses méthodes, on peut tester le rapport conception-usage,...

La tentative d'esquisser des éléments prospectifs pour les métiers de l'architecture incite, dans cette diversité d'approches, à retenir préférentiellement celles qui peuvent le mieux nous informer sur les évolutions que connaît cette part de l'activité architecturale et sur les dynamiques dont elles sont directement ou indirectement issues.

Cet exercice rencontre plusieurs obstacles. D'une part, la question de la conception renvoie inéluctablement à une thématique de la création qui, en valorisant les notions d'unicité et d'originalité qui sont à la base de l'activité architecturale, privilégie une analyse de l'échelle individuelle : l'architecte, l'édifice. Or, l'information produite à cette échelle ne peut avoir un sens prospectif que traduite en termes de processus globaux et de structures ; il faut alors pouvoir replacer les acteurs individuels dans les déterminants collectifs de leur travail.

D'autre part, l'architecture, comme pratique de synthèse, demande à être saisie dans une grande multiplicité de dimensions ; on ne peut abstraire l'observation de la profession d'architecte de l'ensemble des éléments du contexte dans lequel elle s'exerce : situation économique globale, nature qualitative et quantitative de la commande publique et privée d'architecture, état du secteur de production du bâtiment, ... Mais l'on ne peut ambitionner de prendre en compte l'ensemble des phénomènes entrant dans cette arborescence et se pose la question de la "distance focale" à adopter.

Enfin, la souplesse même de la définition et/ou de la délimitation de la question de la conception architecturale porte chaque observateur, selon sa propre position, à établir une hiérarchie des aspects qu'elle comporte selon leur visibilité et leur importance à ses yeux. Ainsi la question de la conception en architecture, enjeu majeur de légitimité au

sein de la profession, peut-elle induire des enjeux équivalents quant au point de vue légitime de son analyse.

Face à ces multiples difficultés, on peut trouver dans le concept de champ (1) proposé par P. Bourdieu un outil méthodologique utile. En s'appliquant à des objets apparemment aussi éloignés que les institutions scolaires, politiques ou sportives ou encore les productions artistiques et culturelles, le concept de champ aide à rendre compte des communautés de structure et de principe de fonctionnement entre domaines différents. Parce qu'il "oblige à vérifier que l'objet que (l'on) s'est donné n'est pas pris dans un réseau de relations dont il tire l'essentiel de ses propriétés" (2), il met en place une "pensée relationnelle" entre agents et groupes d'agents en concurrence pour des enjeux identiques. Il fait ainsi apparaître l'état momentané du domaine d'activité considéré, autant que les mécanismes qui tendent à le faire évoluer.

Une caractéristique importante de tout champ constitué est la dualité qu'il entretient entre sa nécessaire dépendance envers le reste de la société et la définition de règles propres à affirmer son autonomie. Cette propriété, que H. Raymond aborde un peu différemment par les notions de spécificité et d'embrayage de l'architecture sur le social (3), peut conduire à dissocier, sinon dans l'analyse, du moins dans la présentation, deux niveaux de lecture :

- le champ de production architecturale dans ses rapports avec les champs de pouvoir qui lui sont connexes : champ économique, champ politique, champ administratif, champ intellectuel ;
- le champ de la production architecturale dans ses clivages internes, entre différents sous-groupes plus ou moins proches des logiques propres à ces différents champs contigus et, dans ces sous-groupes, entre les agents et institutions installés de longue date et ceux qui y prennent actuellement position.

L'un et l'autre interagissent. D'un côté, nous semble transposable à l'architecture l'idée selon laquelle "nombre des pratiques et des représentations des artistes et des écrivains ne se laissent expliquer que par référence au champ du pouvoir, à l'intérieur duquel le champ littéraire (etc.) occupe lui-même une position dominée" (4). Ainsi, compte tenu des implications financières et symboliques de l'acte de construire, on peut raisonnablement supposer que bon nombre des grandes thématiques qui, hors du secteur du bâtiment réorientent les perspectives idéologiques, techniques, économiques et autres ne sont pas sans influence sur la discipline architecture aussi constituée soit-elle. En revanche, le champ professionnel, de par ses propres régulations internes, sélectionne et réinterprète à sa manière les contraintes et attentes que lui imposent ces champs de pouvoir voisins.

Actuellement, un certain nombre de ces influences semblent se cumuler en faveur d'une conception architecturale privilégiant l'unicité de l'œuvre à sa reproductibilité, tout au moins précisons-le tout de suite pour ce qui est de la part de la production qui, par sa diffusion dans les médias professionnels, acquiert plus ou moins le statut de référence légitime.

## **Retentissements des dynamiques externes sur le contexte de production en architecture**

Si l'on se place sur les courants qui, trouvant leur origine dans diverses mutations en cours dans la société, viennent introduire des évolutions dans le contexte, les pratiques et les représentations en matière de conception architecturale, on observe une série de déplacements convergents. Les logiques rationalistes de la quantité et de la série semblent laisser place à une plus grande prise en compte, dans les diverses stratégies en présence, des attentes de l'utilisateur telles que les techniques de marketing peuvent les saisir. La dimension "distinctive" du bien ou du service est intégrée dès la conception de celui-ci.

Dans **le champ de la production industrielle**, il semble que l'on passe "d'un marché de vendeurs à un marché d'acheteurs" (5), d'une vision centrée sur l'agent de production, son organisation et ses procédés, à une vision centrée sur le consommateur, qu'il soit consommateur du bien lui-même ou de la connotation sociale de ce bien.

On en trouve l'illustration dans le secteur de l'automobile, qui sert souvent de référence au secteur bâtiment parce qu'il produit les biens durables les plus comparables au logement, en termes de budget des ménages par exemple. Face au tassement de la demande, l'industrie automobile négocierait, selon les économistes, son virage vers une quatrième période de son histoire : celle de la conquête de nouvelles parts de marché par le moyen d'une fragmentation de plus en plus fine de la clientèle potentielle et d'une réponse quasi-individualisée aux besoins identifiés. "L'art de concevoir des automobiles consiste à combiner des choix techniques avec des éléments stylistiques pour créer un produit distinctif pour une classe de marché donnée" (6).

Aux logiques industrielles de la grande série vient alors progressivement se superposer celle de la ligne de produit ou même du produit personnalisé construit en "atelier flexible", cette formule mise en place expérimentalement par Toyota dans son usine de Fremont (Californie) (7) mettant à profit la productique et la robotique pour "produire à moindre coût des pièces souvent complexes, avec une grande flexibilité pour s'adapter aux variations de la demande, en séries aussi petites que nécessaires pour séduire les clients par des objets quasiment sur-mesure" (8). Ainsi la technologie de pointe quitte-t-elle la recherche de la productivité quantitative pour reprendre à son compte le modèle de

l'artisanat et de la production de biens individualisés, façonnés, classés et "classants".

Il nous semble que, de façon analogue dans le **champ politique**, le même trinôme séduction / client / stratégie distinctive infléchit les représentations en vigueur. La décentralisation a produit ou accéléré un certain nombre de re-hiérarchisations entre les différents mandats électifs ; les nouveaux pouvoirs ont parfois recours à de nouvelles modalités d'affirmation.

D'une part, surtout aux deux niveaux qui émergent en premier plan depuis quelques années (celui de l'État, celui des municipalités et plus exactement des grandes villes), apparaissent des personnalités politiques qui cherchent à établir leur légitimité sur le décalage par rapport aux valeurs traditionnelles du champ politique (la notabilité locale, les partis).

D'autre part, peut-être sous l'effet de la professionnalisation que connaît un mandat politique comme celui de maire, ou encore par l'évolution du recrutement social du personnel politique, les hommes politiques tendent à se référer de plus en plus à l'image du maire-entrepreneur. C'est une analogie qui a des répercussions dans les choix de gestion communale et c'est aussi la voie par laquelle les milieux politiques locaux intègrent certains des outils et modes de pensée du champ économique. Ainsi, les techniques du marketing sont récemment entrées dans le domaine urbain, redéfinissant aux yeux des élus et décideurs urbains la perception qu'ils ont du "marché" des représentations et des idées dans lequel ils opèrent. Par la place prépondérante que prennent les médias dans ce "marché", se développe une stratégie du scoop, de l'événement, à laquelle il arrive que l'architecture soit conviée (9). C'est un facteur qui, comme on le verra plus loin, contribue lui aussi à la valorisation de la dimension distinctive et symbolique de l'objet architectural.

Le **champ administratif** directement influent sur la production architecturale, celui de l'Équipement et dans une moindre mesure de la Culture, est en phase avec ces changements idéologiques et stratégiques en cours tant en économie qu'en politique. Sa propre intervention sur la filière construction, dans laquelle la conception architecturale n'est qu'un court maillon, s'éloigne de la logique rationaliste d'expérimentation à laquelle les dernières décennies nous avaient habitués.

En effet, les politiques d'amélioration de la qualité du produit immobilier l'envisageaient sous l'angle de sa production de masse et étaient clairement conçues comme une démarche en trois phases :

- l'application d'un procédé innovant à un échantillon, cette innovation pouvant aussi bien être technique, typologique, spatiale, sociale ou autre,

- l'analyse du produit, sous un angle sociologique, sous un angle technique, et l'évaluation de sa réponse aux diverses exigences,
- l'élaboration d'une série plus importante de produits tenant compte des acquis de l'expérience préalablement menée (10).

Mais les milieux professionnels ont rapidement fait éclater les différentes composantes de ce schéma idéal prototype-série, calqué sur les méthodes de la Recherche-Développement en milieu industriel : les agents qui promeuvent l'innovation, ceux qui l'évaluent par la recherche et ceux qui développent la série se trouvent bien souvent plus concurrents qu'alliés (11) et sont loin de former une chaîne solidaire dans laquelle l'information circule fluidement.

Depuis la décentralisation, se multiplient les initiatives émanant des décideurs politiques locaux. Le choix par l'État des expériences soutenues par lui semble actuellement faire écho à cette dispersion : s'alliant tantôt à tel ou tel maître d'ouvrage, à tel ou tel concepteur, à telle ou telle thématique, son action va en faveur de projets qui paraissent appréciés moins pour leur aptitude à la reproductivité et la cumulativité que pour leur originalité et leur visibilité pour le public.

## **La conception architecturale dans le positionnement relatif des professionnels**

Si, dans un deuxième temps, on passe à une analyse plus interne du champ de la production architecturale, on peut suivre dans les milieux professionnels l'écho de ces dynamiques externes.

Mais comment circonscrire le champ de la production architecturale ? Un point de vue très restrictif le limiterait aux seuls architectes ; au risque d'en brouiller la définition, il faut admettre que d'autres acteurs individuels et collectifs y contribuent. La dilution de sens dont B. Haumont rend compte pour la notion de conception montre en effet les enjeux que constitue cette délimitation du point de vue des professionnels. L'une des particularités du champ de l'architecture serait d'ailleurs la très grande continuité qui y existe entre producteurs et consommateurs de l'objet. Si la "consommation" d'architecture n'est pas seulement l'usage matériel des lieux mais aussi le bénéfice symbolique de leur image pour ceux qui en sont propriétaires, commanditaires (12) ou concepteurs, alors les maîtres d'ouvrage par exemple apparaissent à la fois comme producteurs et consommateurs.

En relation directe avec le développement de l'approche "marketing" pour définir l'offre dans différents champs, les critères dominants d'évaluation de la qualité architecturale (qualité des concepteurs, qualité des œuvres, pertinence des discours argumentaires) laissent place, à

côté des critères savants produits par la discipline et son histoire, à la reconnaissance qu'en donnent les médias. Certes, ces derniers ne sont pas déconnectés du champ architectural et de ses principes d'appréciation ; mais ils sont aussi conditionnés par les supports et les récepteurs de l'information qu'ils diffusent. Ainsi la possibilité de décrire un édifice par un minimum d'images, de traduire l'intention par une formule choc, de rendre compte de la performance par une donnée chiffrée seront des éléments favorables pour la médiatisation d'un objet architectural en direction d'un public qui, en France, est globalement peu attentif à son cadre bâti.

Face à cette évolution assez soudaine dans notre pays, les architectes ne se trouvent pas dans des positions équivalentes. Diverses lignes de fracture traversent ce groupe apparemment homogène que forment les praticiens de l'architecture : le type de commande qu'ils traitent, l'âge et la formation qu'ils ont reçue, le type de structure dans laquelle ils travaillent, le lieu géographique où ils se trouvent, celui sur lequel ils agissent, ...

Le champ des architectes se répartit sur des espaces où les contiguïtés sont, selon les cas, celles du champ économique et des milieux d'affaires, du champ politique et des élus locaux ou leaders politiques nationaux, du champ administratif, intellectuel (enseignement, recherche) et/ou communicationnel (éditions, lieux d'exposition, presse,...).

Sur toutes ces positions, des architectes, des groupes d'architectes, des organismes sont installés de longue date et développent des compétences, des styles d'activité professionnelle et des productions architecturales (construites, écrites ou autres) identifiables et relativement stables. Une certaine adéquation s'est établie entre la fraction de la commande qu'ils traitent et la façon dont ils la traitent et cette adéquation est à la base de la confiance que leur accordent leurs maîtres d'ouvrage. Aucun des partenaires n'est alors intéressé à des changements brutaux dans les modes de production. Mais par rapport à ces derniers, que P.Bourdieu qualifierait de "tenants", entrent et se déplacent des "prétendants" qui, si les processus mis en lumière dans d'autres champs de production culturelle trouvent une homologie en architecture, sont plus réceptifs aux évolutions voire aux modes. Pour l'affirmer, il faudrait analyser les carrières des architectes qui sont porteurs des innovations et reconstituer les étapes et les événements-clés qui les font accéder à une certaine reconnaissance.

On observe en tous cas l'émergence d'un groupe d'architectes qui, l'ayant sciemment recherché ou non, se trouvent plus que les autres cités dans la presse, présentés dans les expositions, invités dans les concours (au titre de juré, au titre de concurrent), récompensés par des Prix et autres distinctions. Ce "star-system", pour qualifier un



phénomène médiatique par une formule médiatique, est plus complexe à définir qu'il n'y paraît : peut-être est-il lui-même composite, stratifié en un groupe d'architectes internationaux invités dans les opérations auxquelles le plus haut prestige est destiné, et un groupe d'architectes intervenant majoritairement en France mais sur des programmes "de qualité", parmi lesquels les constructions publiques ont une place importante.

Comme tout mouvement interne de re-positionnement (apparition d'Écoles, de courants stylistiques, de manifestes idéologiques), cet événement traduit des enjeux et des luttes matérielles et symboliques et en suscite d'autres. Mais la particularité cette fois-ci est que le débat qui pourrait se faire jour, les réactions d'opposition à cette médiatisation par exemple, aurait besoin pour se diffuser des instances et des moyens de communication que précisément ils remettraient en cause...

De fait, cette tendance à la médiatisation de l'architecture semble s'accompagner de plusieurs phénomènes :

L'un des modes de légitimation importants pour les architectes, la commande publique, voit évoluer la définition de la "qualité" de l'objet architectural.

Certes cela semble tautologique de dire que la reconnaissance publique d'une personnalité passe par sa présence dans les médias, bien qu'à d'autres époques les programmes scolaires, les Académies, le mécénat public et privé aient joué, à la place de la communication médiatique, le rôle de sélection et de "publicisation" des talents. Ce qui apparaît aujourd'hui dans la commande publique d'architecture est que la médiatisation des œuvres et de leurs créateurs, à travers laquelle s'effectue cette hiérarchisation des compétences s'exerçant dans le champ professionnel aux yeux du public, rétro-agit sur les dynamiques internes au champ. L'arrivée récente en position de maîtrise d'ouvrage d'acteurs (on pense en particulier aux maires de villes importantes et moyennes) qui développent des exigences qualitatives fortes pour leurs projets mais n'ont pas acquis les codes et hiérarchies en vigueur dans le champ, les porte à se référer aux informations diffusées dans la presse et simples d'accès. Ils entrent alors dans une quête de la signature qui entretient la circularité suivante : X est dans les médias parce qu'il est un bon architecte ; je veux un bon architecte pour mon opération ; conçue par X, mon opération sera réussie et intéressera les médias ; l'opération, l'architecte X et moi-même ferons l'objet de publications et en tirerons avantage.

Une part de la commande repose alors sur une conception de la qualité qui, comme les autres, est partielle parce qu'elle ne peut concilier l'ensemble des critères à prendre en compte, un certain nombre de

ceux-ci s'avérant d'ailleurs contradictoires. Dans le cas présent, l'ellipse porte sur la relation qu'elle établit entre la qualité de l'objet architectural et son aptitude à créer l'événement. On voit là comment les hiérarchisations à l'œuvre dans le monde de l'information et de la communication entre le fait, l'information et l'événement trouvent leurs homologues avec "l'architecture d'accompagnement", sans histoires, et les Grands Projets.

Il y a dans ce déplacement du sens de l'architecture matière à de nombreux débats qui ne sont pas sans évoquer, paradoxalement, la dérive que dénonçait W. Benjamin à propos du passage de l'œuvre d'art unique à sa reproduction [13]. C'est maintenant l'unicité que l'on recherche mais de la même façon arrive au premier plan une "valeur d'exposition", plus ou moins compatible avec "l'aura", le contenu signifiant propre de l'objet ; de même, la tendance décrite par Benjamin d'un art s'orientant vers le divertissement, la diversion par les chocs provoqués chez le spectateur, se rapproche de cette architecture d'image tendue vers l'effet de surprise.

L'évaluation de la qualité architecturale passerait par la mesure, au moment ponctuel de la présentation du projet au public ou de l'inauguration du bâtiment, à la fois de sa performance technique et/ou visuelle et de la provocation qu'il contient.

**Un nouveau profil d'architecte** est placé en exergue, comme référence de réussite, tant aux yeux de leurs confrères (qui en acceptent ou en récusent le modèle) que du point de vue du public. Dans ce profil, l'architecte reprend à son compte un certain nombre des traits de l'artiste-créateur et affiche l'autonomie de ses choix esthétiques par rapport à son commanditaire et par rapport au grand public dont il se propose d'élargir les goûts. C'est un professionnel qui veut apparaître comme compétent dans toutes les dimensions de la conception : en architecture, mais aussi en urbanisme, design, mobilier urbain, architecture d'intérieur, voire même cinéma. Son activité de "créateur" tend à reporter sur d'autres acteurs l'élaboration économique et technique du projet (d'autant plus que l'architecture décrite ici induit souvent des structures, des matériaux et des mises en œuvre sophistiqués). Par ailleurs, ce profil d'architecte étant amené à construire de plus en plus loin de son lieu de travail, le suivi de chantier nécessite soit la création d'une antenne temporaire de l'agence, soit la soustraction à une équipe d'architectes locaux. Cette deuxième solution a d'ailleurs un intérêt qu'ont bien perçu certains maîtres d'ouvrage ; en demandant, lors des concours, l'association des "grands noms" avec des équipes locales, ils créent des alliances d'intérêt qui estompent les concurrences symboliques : les architectes locaux retrouvent une part de marché sur leur terrain mais surtout peuvent bénéficier des retombées du prestige de leur associé (médiatisation, re-positionnement par rapport à la maîtrise d'ouvrage, "apprentissage" de formes de savoir-faire différentes des leurs).

L'architecte-créateur est aussi, pour répondre aux exigences de communication de son commanditaire, un personnage public, capable de dire ce qu'il a voulu faire. L'architecture, en effet, s'apprécie aussi par le discours qui l'explique et l'argumente, d'autant qu'apparaît dans le public, outre les habitants et usagers des lieux directement intéressés par la réalisation, des groupes sociaux globalement sensibles à l'activité architecturale et demandeurs de connaissances cultivées sinon savantes à propos de cet art qui n'est plus uniquement perçu sous l'angle de la notice touristique décrivant le monument historique.

Une **esthétique relativement homogène** émane de ces divers objets architecturaux conçus comme autant de volumes inédits et de réalisations d'exception. Le paradoxe provient peut-être de l'imprégnation même inconsciente que produit l'abondante diffusion de quelques rares projets. Une manifestation comme le Salon International de l'Architecture, les expositions annuelles Architectures publiques sous l'égide de la MIQCP ou encore le survol de la presse spécialisée rendent évidente cette unité de ton. Transparence, lissage des façades, volumes simples et blancs, troncs de cônes rappelant les cheminées de paquebots, auvents en ailes d'avions (14), résilles métalliques à mailles carrées sont les éléments de vocabulaire de cette nouvelle esthétique.

## **La conception architecturale entre logique de la série et logique de l'oeuvre**

Que dire donc des logiques de la production de ce bien spécifique d'équipement qu'est l'objet architectural, en relation d'une part avec les mutations que connaissent actuellement les logiques de la production industrielle et, d'autre part, avec la situation spécifique du concepteur-créateur architecte par rapport à ses commanditaires, à ses pairs, au public ?

En premier lieu, comme le note B. Haumont, il y a des pans entiers de la production architecturale qui s'affilient aux logiques industrielles de la production de masse et que les architectes délaissent sinon effectivement, du moins symboliquement : maisons sur catalogue, chaînes hôtelières, bureaux, ... Dans ce registre, la conception apparaît "pilotee par l'amont", travail d'intégration des multiples contraintes foncières, financières, réglementaires et techniques formulées par le constructeur, pour aboutir à un édifice standard, sans surprise, mais dont la clientèle potentielle est clairement identifiée. Ce sont des productions qui reposent sur une demande avérée, confirmée au plus juste avant lancement de l'opération.

En revanche, dans divers programmes comme les équipements culturels, sportifs ou certains types d'habitat, l'objet architectural procède

La conception architecturale, par divers rouages, subit le contrecoup de ces ré-orientations et est confrontée à des exigences très disparates. La profession semble y répondre par la spécialisation de profils d'architectes sur des marchés différents et différemment soumis aux dynamiques des champs voisins. Mais elle risque de se discréditer dans le champ social qui ne peut que percevoir le hiatus qui s'installe entre ses attentes et l'offre que développent les constructeurs en ré-interprétant selon leurs valeurs et enjeux l'image de ces attentes fournie par les techniques de marketing.

On peut alors dessiner une alternative :

- soit le champ social par son comportement électoral ou son comportement de consommation parvient à alerter les décideurs économiques et politiques ; ceux-ci réinjectent dans leurs modes opératoires qui tendaient à se restreindre à leur seule "illusion" (19) une prise en compte plus directe de la pertinence sociale de leurs choix. Au plan général, on en observe les prémises dans l'abstention aux scrutins, la progression des positions écologistes, la défiance accrue de l'information de masse, ... En ce qui concerne l'architecture, ce pourrait être la remise en cause de politiques urbaines de prestige conduisant à des difficultés financières et fiscales locales ; c'est aussi l'opposition que rencontre chez les intellectuels le projet de Bibliothèque de France pour laquelle la polémique sur la transparence masque l'ambivalence plus profonde entre "un outil, le plus beau possible" et "un bel objet, le plus utilisable possible" (20),

- soit les mutations en germe dans notre observation se poursuivent assez durablement pour "cristalliser" les positionnements respectifs des agents dans le champ de production architecturale. L'arbitrage des maîtres d'ouvrage dans les concurrences entre concepteurs, les bénéfices divers qui semblent apparaître pour chacun peuvent accréditer cette hypothèse consensuelle. Mais c'est peut-être alors au contact prochain avec les divers champs professionnels européens que cette structuration interne des compétences en France sera à nouveau interrogée.

Il semble possible de poser plusieurs questions prospectives :

- 1° si la spécialisation d'un groupe d'architectes (français et étrangers) sur la fraction supérieure de la commande publique ne met pas en péril l'équilibre de la profession en termes de marché ou de rapports sociaux internes et qu'elle se confirme, qu'en découlera-t-il en termes de savoir-faire ? Le caractère de synthèse dont se prévaut la discipline des "chefs d'orchestre de la construction" peut-il perdurer dans des situations d'association et de sous-traitance conduites par des architectes-créateurs ? Par ailleurs, les situations de négociation inter-

personnelle entre commanditaire et architecte-vedette, parce qu'elles mettent ce dernier en position favorable, ne sont-elles pas au fond préjudiciables à ce qu'H. Raymond appelle la commutation," l'acceptation implicite par l'architecte de l'ensemble des conventions proposées par la commande" (21) qui intervient dans la compétence professionnelle du concepteur ?

2° en recherchant indistinctement qualité, prestige et visibilité de leurs réalisations, le maître d'ouvrage et l'architecte pensent trouver une certaine légitimité dans le public. Mais la compréhension de la réception par le public des édifices construits doit être attentive aux divers "horizons d'attente" (22) que cette réception recouvre. Sans doute ceux-ci diffèrent-ils pour l'usager des espaces, pour le spectateur de l'édifice dans la ville au quotidien ou dans des pratiques touristiques ponctuelles, et pour l'observateur distrait d'images d'architecture dans la presse ou à la télévision. L'inobservation par les architectes de ces différents types d'attente n'est-elle pas à l'origine de leur choix pour l'un ou l'autre des termes de l'opposition performance/apparence que la transmission des savoir-faire a toujours considéré comme indissociables ? Si, comme le note B. Haumont, "l'architecture à la française" tend vers l'apparence (l'enveloppe et un point de vue particulier de celle-ci), quels rapports va-t-elle tisser à moyen terme avec une architecture de la performance technique comme l'architecture High Tech anglo-saxonne ?

3° en élargissant la question précédente, comment augurer de l'évolution du champ de production architecturale française dans le double mouvement d'internationalisation de l'exercice professionnel : celui qui efface les frontières intra-européennes d'une part, celui qui produit un marché et un groupe d'architectes de niveau mondial d'autre part ? Doit-on imaginer que les Français se positionnent, au plan international, sur les missions de "recherche de concept", d'esquisses préalables, les plus faciles à conduire à distance ? Si oui, seront-ils les seuls sur ce créneau ou devront-ils se mesurer à d'autres spécialistes, italiens ou espagnols par exemple ? Les autres phases et domaines de compétence de la conception sont-ils susceptibles eux aussi de spécialisations nationales ? Quelles conclusions en tirer pour l'enseignement ?

## Notes bibliographiques

1. La définition du "champ" qui sert généralement de référence est celle du chapitre *Quelques propriétés des champs* dans Questions de sociologie, Paris, Ed. de Minuit, 1988 : « Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants ».
2. Bourdieu P., Wacquant L., *Réponses*, Paris, Éd. du Seuil, 1992.
3. Raymond H., *L'architecture. Les aventures spatiales de la raison*, Paris, Centre Georges Pompidou-CCI, 1984.
4. Bourdieu P., *Le champ littéraire* in Actes de la Recherche en Sciences Sociales n°89, septembre 1991. L'auteur utilise lui-même l'abréviation (etc.) pour signifier la diversité des champs auxquels ces termes pourraient s'appliquer.
5. Lendrevie J., Lindon D., *Mercator. Théorie et pratique du marketing*, Paris, Dalloz, 4e éd., 1990.
6. Roos D., Altshuler A., *Quel avenir pour l'automobile ?* MIT, Atlas Economica, 1984.
7. On peut se reporter pour plus de détails à Bellanger L., *Les nouveaux défis de l'automobile*, Paris, Éd. Chotard et ass., 1986.
8. *La métamorphose de la production* in Sciences et Techniques, mars 1985.
9. Biau V., *L'architecture comme emblème municipal ; les Grands Projets des Maires*, Paris, Plan Construction et Architecture, 1992.
10. Biau V., *Innovation architecturale : logiques de recherche, logiques d'action* in Villes en Parallèle n°17-18, 1991.
11. *Architecture et industrie. Passé et avenir d'un mariage de raison*,. Catalogue de l'exposition du Centre Georges Pompidou-CCI, 1984.
12. Martinon J.-P., *Les maîtres d'ouvrage et la commande d'architecture*, Paris, EHESS, 1980.
13. Benjamin W., *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique* in Essais 1935-1940, Paris, Denoël-Gonthier Médiations, 1983.
14. Ciriani E., *L'univers des formes* in Le Moniteur Architecture-AMC n°27, décembre 1991.
15. Kotler P., Dubois B., *Marketing management*, Paris, Publi-Union, 6e éd., 1989.

16. Jarreau ph., *Survey sur l'image de marque des villes et le marketing territorial. Note de synthèse et de réflexion stratégique*, Montrouge, Cristal-CSPC, 1988. pp. 61-62.

17. Goblot E. , *La barrière et le niveau*. Paris, PUF, 1967.

18. Baudrillard J. , *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1968.

18. Au sens "d'investissement dans le jeu qui dispose les agents (...) à distinguer l'important (ce qui m'importe) du point de vue de la logique de champ", Bourdieu P., *Le champ littéraire*, op. cit. p.22.

20. selon les termes de Jamet D. au cours du débat diffusé le 15 mars 1992 sur France-Inter.

21. Raymond H., op.cit. p.67.

22. Jauss H.R. , *Pour une esthétique de la réception*, Paris, NRF Gallimard, 1987.



**Gilles VERPRAET** : D'accord pour l'analyse de champ, et on peut même se demander s'il n'y a pas une architecture pour chaque champ. Dans ce sens se pose une question : à côté de l'architecture pour le territoire comme forme urbaine émerge par nécessité une architecture pour le collectif municipal, qui se distingue à son tour de l'architecture de concours, du partenariat.

**François ASCHER** : Une question par rapport à ce star-system. Je comprends bien sur quel registre on fonctionne avec les Noah, les Forget ou Lecomte, ... Tout le monde sait qui ils sont. En revanche, pour Koolhaas, Portzamparc, ... quels sont les sigles ? Quelle est la scène du star-system ? Et dans le domaine de l'architecture, quels en sont les registres ? Je ne vois pas bien parce qu'il est clair que ce n'est pas le même que le star-system dans la chanson ou dans le tennis. Cela ne joue pas directement sur le grand public. Il y a une ambiguïté complète : on joue sur les attentes concrètes des habitants et on s'appuie sur un star-system complètement étranger à leur propre registre.

**Antoine PICON** : Les architectes du centre beaubourg sont absolument inconnus par le grand public ; et pourtant s'il y a un bâtiment qui a joué un rôle phare auprès du grand public, c'est bien celui-là.



ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA DÉFENSE

## FORCES ET TENDANCES DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Actes du séminaire  
des 24 et 30 mars 1992  
à l'École d'Architecture Paris la Défense

A partir d'une réflexion engagée par le Plan Construction et Architecture sur **les métiers et les compétences de la conception architecturale et constructive**, des chercheurs et des praticiens ont été invités à confronter leurs problématiques et leurs pratiques vis-à-vis de leurs domaines et de leurs modalités d'intervention.

Sont ainsi abordées les évolutions des pratiques professionnelles, organisationnelles et institutionnelles qui permettent d'assurer les tâches et les fonctions de conception du bâti. Les perspectives envisagées, dans des contextes de plus en plus européens, concernent les relations entre les concepteurs et les autres intervenants — maîtres d'ouvrage, entreprises, élus... — ainsi que celles qui se nouent et se dénouent, dans la coopération et la concurrence, entre les différents acteurs de la conception des édifices et de l'espace bâti ; architectes, ingénieurs, économistes, urbanistes...

Ce séminaire a constitué de plus, la phase initiale de réflexion et de cadrage de l'action de recherche et d'expérimentation **Euro-Conception** développé par le Plan Construction et Architecture.

François ABALLEA. François ASCHER.  
Peter BACHTOLD. Véronique BIAU.  
Michel BONNET. Marc COLOMBARD-PROUT.  
Bernard HAUMONT. Michel HUET.  
Bernard LEROY. Dominique LORRAIN.  
Antoine PICON. Gilles VERPRAET.



Ministère de l'Équipement,  
du Logement et des Transports

ISSN : 02 465 612  
ISBN : 2 11 08 5498 7

Prix 100 Frs

